



Date d'affichage : du 6 mai au 20 mai 2019, 12h

CONDUCTEUR DE MINIBUS (Liste de remplacement)

****Veuillez prendre note que vous devez présenter votre CV à chacun des concours dont vous présentez les exigences.***

Secteur :	Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre huron-wendat
Supérieur :	Directrice adjointe du CDFM
Lieu de travail :	100, rue de l'Ours, Wendake (Québec) G0A 4V0

Statut :	Temporaire, syndiqué
Début :	Dès que possible
Salaire :	Entre 15.78 \$ et 20.76 \$ de l'heure

Accessibilité :

- 1- Aux employés réguliers du CNHW syndiqués SECNHW;**
- 2- Aux membres de la Nation huronne-wendat;**

** SVP, indiquer votre numéro de bande pour faciliter le traitement du dossier*

- 3- Aux employés temporaires du CNHW;**
- 4- À la population.**

Sommaire :

Le titulaire du poste doit assurer le transport scolaire des étudiants du CDFM en toute sécurité.

Fonctions principales :

- Assurer le transport des étudiants du CDFM principalement le matin et en fin de journée;
- Assurer les déplacements inhérents aux activités spéciales;
- Assurer la sécurité des étudiants;
- S'assurer du respect des horaires établis pour les différents trajets;
- Connaître et mettre en application les règles de la sécuritaire routière pour assurer la sécurité des élèves;
- Assurer la responsabilité en matière de sécurité des passagers;
- Effectuer le suivi des inspections mécanique et électronique en fonction des règles du ministère de l'éducation et du ministère du transport;
- Effectuer une tournée générale du véhicule selon la procédure établi au début et à la fin de chaque quart de travail;
- Participer et collaborer aux réunions d'équipe de son secteur;
- En concertation avec le responsable, établir le trajet;
- Participer et collaborer aux divers événements ou activités spéciales du CDFM;
- Utiliser des méthodes de travail sécuritaires et informer son supérieur immédiat de toute situation dangereuse ou d'anomalie;
- Exécuter toutes autres tâches connexes à l'emploi.



Date d'affichage : du 6 mai au 20 mai 2019, 12h

Exigences :

- 1 an d'expérience pertinente dans la conduite de véhicule motorisé (atout);
- Détenir le permis de conduire de classe 4B ou d'une classe supérieure (1, 2, 3, ou 4A);
- Posséder un an d'expérience de conduite sécuritaire (fournir le dossier "Renseignements relatifs au dossier de conduite" de la SAAQ);
- Absence d'antécédents judiciaires;
- Diplôme étude secondaire (atout).

Conditions de travail particulières :

- Être disponible à répondre aux appels ponctuels de transport pour le CDFM.

Qualités requises :

Attentif, autonomie, entretenir des relations interpersonnelles positives et respectueuses, capacité de jugement, débrouillardise, confidentialité, fiabilité, intégrité, patience, ponctuel, rigueur, sens de l'organisation.

Les personnes intéressées à poser leur candidature devront faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation en y inscrivant le numéro du concours ainsi que leur diplôme et leur relevé de notes sous pli confidentiel à la Direction des ressources humaines avant la fin de l'affichage.

Conseil de la Nation huronne-wendat
Direction des ressources humaines
255, Place Chef Michel Laveau
Wendake (Québec) G0A 4V0
Ou par courriel à : rh@cnhw.qc.ca

SEULS LES CANDIDATS AYANT ÉTÉ RETENUS LORS DE LA PRÉ-SÉLECTION SERONT JOINTS POUR LES ENTREVUES

Seules les candidatures accompagnées des documents requis et répondant aux exigences du poste seront retenues après évaluation. Aucune demande d'emploi reçue après la date et heure de la fin de l'affichage ne sera considérée.

Le candidat sélectionné pourrait devoir se soumettre à une enquête d'antécédents judiciaires avant d'obtenir le poste. En déposant sa candidature pour un concours, le candidat accepte que son nom soit diffusé publiquement au moment de son embauche.

Le Conseil de la Nation huronne-wendat se réserve le droit de rejeter toutes les candidatures reçues et de n'embaucher aucune personne, même celle ayant obtenu le meilleur résultat lors de l'entrevue pour le concours.